



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nom et visa de l'inspecteur. Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,

6381

141 0301				
Rapport d'inspection - Installation électrique domestique	BT / TBT e	existante		
N° de rapport: 23/60704/01				
Concerne ☐ contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique Type d'habitation : ☐ maison ☐ appartement ☐ autres : ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	15	ETAG	ie.	
Demandeur: Cel II Colee 1)	VC			
Personne sur place : Him Pally Macode EAN de l'installation :	d			
Personne sur place : Mar Marcode EAN de l'installation :	- 453	o Ville	u & Ze	sen Cles
Date de visite :	t:	×		
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271 276 bis et dérogations 271 bis				
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11				
Description de l'installation visitée :		CaMpi	Tenke	·N
Description de l'installation visitée : Tension d'utilisation : ✓ Protection générale du branche 3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V Nombre de tableaux : ✓ n	ement :	30A	COMM	ivu
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :		me terminaax.	4	_
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.	
Correspondances des schémas à l'installation		V.	uorog.	4
Etat du matériel électrique installé	V	~		
Mesures de protection contre les contacts directs		X		1
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs				1
à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test				
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		X		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		X		4
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	V			
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	V			-
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			V	-
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	×			
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : 2 3 ΜΩ	V			1
Résistance de dispersion de la prise de terre :				
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel	de l'esset COO	OTEO DEL OUN		
Manquements / Notes :	de l'agent SOC	OTEC BELGIUM	asbl.	
Voir ANNEXO				
The same of the sa	O TOTA RESERVE	THE R CHECKERS CARRE	over extraction of	
A ROSE A CONTROL OF A SCHOOL OF A SCHOOL OF THE STREET OF THE STREET AND A SCHOOL OF THE STREET, A SCH				
Conclusion:			R	
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain con le délai prescrit par la réglementation en vigueur.	trôle périodiqu	e est à effectuer	dans P/S	Š
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite le même organisme après mise en conformité a au terme de 18 mois après signa	complémentai	re est à exécute	RAP/SOCOTEC-E273(fn)/	
			E27	
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen c même organisme en vue de complèter le dossier.	complémentaire	est à exécuter	par le (fr)	

1/2 SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)
Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be

Nom et visa du demandeur pour réception :

(fr)/0215 - V8

www.certigreen.be Tél. 0471/580.708



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Rapport N: 0573 23/leofofol	
 □ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. □ Absence de réseau général de terre. □Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. □ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre. 	
☐ Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :	
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :	
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière	
efficace aux endroits suivants :	
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :	
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: A con de peter le coffee de l'alimentation de complet Range de l'alimentation de complet de l'alimentation de complet Range de l'alimentation de complet de l'alimentation de complet de l'alimentation de complet de l'alimentation de l'alimentation de complet de l'alimentation de complet de l'alimentation de l'aliment	+